Febelgra
united in
graphics

n°10 FIRST nov 2026

Bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

IMPRESSION

Febelgra en mouvement :
plus de valeur pour nos membres, plus d'impact pour notre secteur



editie

19



3.
Édito

4.
Febelgra en mouvement :
plus de valeur pour nos membres,
plus d'impact pour notre secteur

6.
Focus sur une équipe :
qui fait rayonner Febelgra ?

7.
L'étude Pisa 2025 : quelles compétences
pour les générations de demain ?

9.
Refinancement des vacances
annuelles des ouvriers

10.
Jours fériés et jours de congés 2027

11.
Prime de fin d'année :
connaissez-vous toutes les règles ?

12.
La Journée Découvertes Entreprises
chez Mercator Press

14.
Mon contrat informatique augmente :
que puis-je faire ?

15.
Recharge à domicile d'une voiture
de société électrique : combien
pouvez-vous rembourser ?

16.
Update chiffres

18.
Calendrier des activités

19.
Focus sur le papier

20.
Partners in Creativity

First Impression est le bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl
www.febelgra.be
Suivez-nous sur les médias sociaux :

www.linkedin.com/company/febelgra
www.facebook.com/febelgra
www.instagram.com/febelgra

Rédaction Marisa Bortolin - Kelly Ciancimino - Lynn Vermassen - Anna Skrinnikova - Jeroen Van Eetvelde - Erik Van Laer
Adresse Febelgra asbl, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - T + 32 2 680 06 68 - info@febelgra.be
Impression Antilope De Bie Printing
E.R. Erik Van Laer, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique asbl

ÉDITO

CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR ÊTRE PLUS FORTS

Erik Van Laer - Directeur Général

Un jeune sur cinq. Selon l'**étude PISA 2025 de l'OCDE**, un jeune de 15 ans sur cinq n'atteint le niveau de base dans aucun des principaux domaines évalués. La lecture, les mathématiques et les sciences sont sous pression : un constat qui ne peut laisser notre secteur indifférent. Autre observation intéressante : les élèves qui lisent régulièrement des livres imprimés obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui lisent principalement sur écran. Si l'étude n'établit pas de lien de causalité direct, ce constat est encourageant pour tous ceux qui font vivre l'imprimé au quotidien. En fin d'article, nous revenons sur ce que ces résultats peuvent nous apprendre sur les compétences de nos futurs collaborateurs.

Début octobre, **Mercator Press** a démontré de manière spectaculaire tout le potentiel de l'imprimé : lors de la Journée Découverte Entreprises à Jabbeke, plus de 1 200 visiteurs ont pu voir fonctionner la plus grande presse à imprimer du pays. Un détail particulièrement sympathique : Les collaborateurs ont accueilli avec fierté leur famille et leurs voisins pour leur faire découvrir les coulisses de leur métier.

Febelgra aussi regarde vers l'avenir. Dans ce numéro, le président Thijs Claes revient sur **la réflexion stratégique** menée par l'organe d'administration au cours des derniers mois. Désormais, nous envisageons notre secteur dans une perspective plus large, celle de l'écosystème Print, Sign & Communication visuelle. Outre notre rôle traditionnel de fédération sectorielle, nous entendons jouer plus activement un rôle de mise en relation et de connexion entre les différents acteurs. La collaboration avec FESPA Belgium en est un premier exemple concret. Le principe est simple : **nous ne devons pas nécessairement tout faire nous-mêmes, mais nous devons veiller à réunir les bonnes forces dans l'intérêt des entreprises du secteur**. Et vous, en tant que membre de Febelgra, vous y jouez un rôle essentiel, car nous souhaitons connaître vos préoccupations, vos attentes et vos idées.

Bien entendu, nous continuons à vous accompagner au quotidien avec des informations et des conseils pratiques. Votre fournisseur **ICT** vous a annoncé une **forte hausse de prix**? Notre rubrique **Légal** vous aide à y voir plus clair : dans quels cas est-elle autorisée et comment pouvez-vous vous en prémunir ? La rubrique **Fiscalité** fait le point sur les montants pouvant être remboursés pour la **recharge à domicile d'une voiture de société électrique**. Côté **Social**, nous vous expliquons l'augmentation des cotisations patronales destinées à financer les vacances annuelles des ouvriers, dont une première hausse est entrée en vigueur le 1er octobre. Et à l'approche de la fin de l'année, retrouvez également l'essentiel à savoir sur la **prime de fin d'année**, ainsi que sur les jours **fériés et les jours de remplacement en 2027**.

Dans notre rubrique « L'équipe à l'honneur », vous ferez connaissance avec **Anna et Marisa**, qui forment notre équipe MarCom avec Lynn et œuvrent chaque mois à la préparation de ce magazine.

L'agenda est bien rempli. Avec **Les Impressionneurs**, nous serons présents à **Boektopia** à Courtrai du 30 octobre au 4 novembre, puis du 10 au 15 novembre, à Antwerp Expo, où petits et grands pourront découvrir en direct tout ce que l'imprimé a à offrir. **Difficile d'imaginer meilleure vitrine pour notre métier !** Et quelle plus belle réponse aux chiffres de PISA ? Le 19 novembre, nous clôturerons l'année des **PrintBar** à Alost. Les **GreenPrint Sessions** se poursuivent également avec deux webinaires consacrés au reporting ESG (24 novembre) et au calcul des émissions de CO_2 (8 décembre).

Ensemble, nous contribuons ainsi à bâtir un secteur plus fort.
Bonne lecture !

ACTUA

Febelgra en mouvement : plus de valeur pour nos membres, plus d'impact pour notre secteur

Le secteur graphique est en pleine mutation. Les modèles économiques évoluent, les frontières entre les activités s'estompent et des enjeux tels que la digitalisation, la durabilité, les talents, la réglementation et la consolidation confrontent chaque jour nos entreprises à de nouveaux défis.



Dans ce contexte, nous devons, en tant que fédération sectorielle, également oser nous remettre en question. Non pas parce que tout ce qui existe aujourd'hui doit changer. Bien au contraire : Febelgra joue depuis longtemps un rôle important dans le soutien et la représentation de notre secteur. Mais nous devons continuer à nous demander si notre organisation répond encore suffisamment aux réalités d'aujourd'hui et aux défis de demain. C'est dans cet esprit que le nouveau conseil d'administration de Febelgra a lancé, ces derniers mois, une réflexion stratégique.

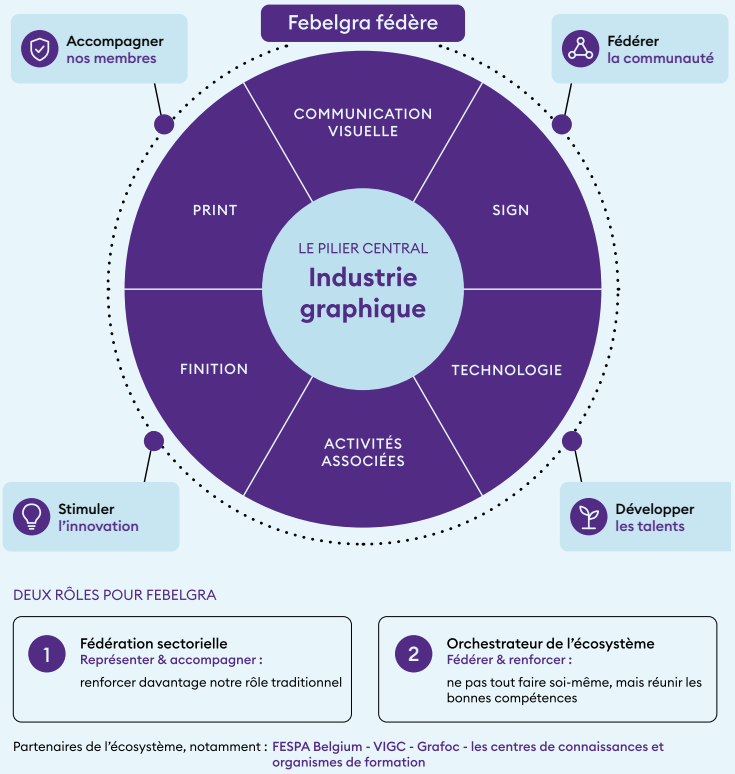
Notre secteur graphique au sein d'un écosystème plus large

Un premier constat important est que notre secteur n'évolue plus de manière isolée. L'impression, la signalétique, la communication visuelle, la technologie, la finition et de nombreuses activités connexes sont de plus en plus étroitement liées. Ce constat n'a rien de nouveau. Ce que nous souhaitons faire à travers cette réflexion stratégique, c'est reconnaître plus explicitement cette réalité. Nous définissons notre champ d'action commun comme **l'écosystème du Print, Sign & Communication Visuelle**. L'industrie graphique en reste naturellement un pilier central, mais autour de ce noyau gravitent des entreprises, des organisations et des partenaires spécialisés avec lesquels notre secteur entretient déjà des liens étroits.
En définissant plus clairement cet écosystème, nous pouvons également mieux déterminer le rôle que Febelgra doit y jouer, les domaines dans lesquels nous devons nous-mêmes faire la différence et ceux où la collaboration avec d'autres organisations peut créer davantage de valeur.
Il ne s'agit donc pas nécessairement d'élargir notre champ d'action ni de vouloir tout faire nous-mêmes. Nous souhaitons plutôt porter un regard plus attentif sur les compétences déjà présentes, identifier les acteurs les mieux placés pour assumer chaque rôle et déterminer comment nous pouvons nous renforcer mutuellement.

La collaboration ne devient ainsi pas une fin en soi, mais un moyen de générer davantage d'impact pour nos membres et pour le secteur graphique.

Deux rôles clairement définis pour Febelgra

Dans le cadre de cette démarche stratégique, nous avons précisé deux rôles pour Febelgra. D'une part, nous continuons à assumer notre mission traditionnelle de **fédération sectorielle**. D'autre part, nous souhaitons renforcer **notre rôle de coordination et de mise en relation au sein de l'écosystème**, ce que nous avons appelé le rôle d'« homme-orchestre de l'écosystème ».
Le premier rôle est bien connu et reste essentiel. Febelgra représente et accompagne ses membres. La défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des autres parties prenantes demeure une mission fondamentale. Il en va de même pour l'accompagnement dans les domaines juridiques, réglementaires, environnementaux, de la durabilité et dans les autres dossiers auxquels



nos entreprises sont confrontées au quotidien.
Nous ne souhaitons pas réduire ce rôle. Au contraire, nous voulons encore le renforcer.
Parallèlement, nous souhaitons assumer plus activement notre rôle de mise en relation. Le principe est en réalité assez simple : **Febelgra ne doit pas tout faire elle-même**.
Notre secteur et l'écosystème qui l'entoure disposent déjà d'une richesse considérable en matière de connaissances et d'expertise. Au sein de Febelgra, bien sûr, mais aussi auprès d'organisations telles que FESPA Belgium, VIGC, Grafoc et d'autres partenaires. Le défi consiste à mieux réunir ces connaissances et ces compétences et à les rendre plus accessibles à nos membres.
Febelgra peut jouer un rôle important à cet égard en réunissant les bonnes organisations et les bonnes personnes autour de la table, en encourageant les collaborations, en identifiant les défis communs et en veillant à ce que les initiatives se renforcent mutuellement plutôt que de se développer en parallèle.
Nous avons traduit cette ambition en quatre domaines : accompagner nos membres, fédérer la communauté au sens large, stimuler l'innovation et développer les talents. Chacun de ces domaines nécessite des compétences spécifiques et donc aussi des partenaires différents.
Notre ambition n'est pas de rassembler toutes ces compétences au sein de Febelgra ni de reprendre le rôle des organisations existantes. Nous voulons plutôt identifier plus **consciemment les forces de chacun, les domaines dans lesquels la collaboration apporte une réelle valeur ajoutée et les moyens de générer ensemble davantage d'impact**.
À mes yeux, c'est là toute l'essence de ce rôle fédérateur : ne pas chercher à tout faire soi-même, mais veiller à réunir les bonnes forces autour des enjeux qui comptent réellement pour nos membres et pour notre secteur.

Une ambition claire

Notre ambition est claire : **apporter davantage de valeur à nos membres tout en renforçant les liens et les collaborations au sein de l'écosystème élargi**.
Pour y parvenir, nous voulons à la fois consolider notre mission fondamentale de fédération sectorielle et favoriser davantage le rapprochement des connaissances, des expertises et des initiatives dans le domaine du Print, Sign & Communication Visuelle.
La collaboration avec FESPA Belgium en est un exemple concret. Nous avons choisi de développer une stratégie commune, tout en préservant l'identité et l'expertise propres à chacune des deux organisations. Nous souhaitons ainsi évoluer dans un même champ d'action, avec une ambition partagée et des rôles complémentaires.
Pour nos membres, cette approche doit se traduire par des résultats concrets : une représentation forte de leurs intérêts, un accompagnement pertinent et un accès aux connaissances et aux compétences dont ils ont besoin.
Notre réussite ne se mesurera pas à nos déclarations d'aujourd'hui, mais à la valeur ajoutée concrète que nos membres en retireront demain.

De la stratégie à sa mise en œuvre

Cette réflexion stratégique nous a permis de définir une direction, mais le travail est évidemment loin d'être terminé. La prochaine étape consiste à rendre cette orientation visible et tangible pour nos membres.
Nous souhaitons donc avancer concrètement sur plusieurs points. Nous voulons renforcer la communication et le dialogue avec nos membres, engager la concertation avec les différents acteurs de l'écosystème élargi et poursuivre la modernisation de notre communication numérique et de notre fonctionnement. Nous voulons ainsi construire, étape par étape, une organisation qui réponde mieux aux besoins actuels de nos membres et de notre secteur.
Dans cette démarche, nous tenons à impliquer activement nos membres. Nous voulons mieux comprendre leurs préoccupations actuelles, les défis qu'ils anticipent à l'horizon 2030, les domaines dans lesquels ils attendent une valeur ajoutée de Febelgra ainsi que la manière dont ils souhaitent être associés et informés.
La direction est définie, mais nous voulons continuer à en construire ensemble la mise en œuvre concrète. Une stratégie ne prend véritablement tout son sens que lorsqu'elle est nourrie et confrontée aux attentes de nos membres. Le conseil d'administration doit oser donner une direction, mais aussi savoir écouter,

confronter ses choix à la réalité du terrain et ajuster son approche.

Franchir ensemble la prochaine étape

La principale conclusion de cette démarche stratégique est peut-être la suivante : nous ne devons pas nécessairement en faire davantage, mais nous devons **mieux organiser ce que nous faisons et renforcer les liens entre les différentes initiatives**.
Notre secteur regorge de connaissances, d'esprit d'entreprise et d'expertise. Ces atouts sont aujourd'hui répartis entre différentes entreprises, fédérations, centres de connaissances, organismes de formation et autres partenaires. En réunissant davantage ces forces, nous pourrons apporter plus de valeur à nos membres et donner davantage de poids à notre secteur dans les dossiers importants.
Cela implique également des efforts de la part de Febelgra. Nous devons être visibles et accessibles, rester proches de nos membres et pouvoir réagir rapidement lorsque cela s'avère nécessaire. Parallèlement, nous devons oser regarder au-delà des dossiers du quotidien et rechercher activement des liens avec les organisations et les expertises qui nous entourent.
Notre ambition n'est donc pas de faire grandir Febelgra pour le simple plaisir de grandir, mais de **créer davantage de valeur pour nos membres et de générer plus d'impact pour notre secteur**.
Le cap est fixé. Il nous appartient maintenant de le traduire, avec nos membres et nos partenaires, en actions concrètes.

Thijs Claes
Président de Febelgra

FESPA BELGIUM vigc GRAFOC

FOCUS SUR L'ÉQUIPE MARKETING

Qui fait rayonner febelgra ?

Derrière les coulisses de votre First Impression et de tout ce que Febelgra partage à l'extérieur, trois personnes travaillent main dans la main pour faire passer notre message de manière claire et accessible. Lynn Vermassen dirige désormais l'équipe MarCom, mais aujourd'hui, c'est le reste de l'équipe qui est mise sous le feu des projecteurs.

Anna Skrinnikova est le cerveau créatif derrière notre communication en ligne et nos supports imprimés. En tant que **Digital Marketing & Graphic Design Specialist**, elle sait intuitivement comment donner vie à un message sur le plan visuel. Son **sens du détail et son regard pour le design contemporain** apportent cette petite touche supplémentaire à tout ce que nous diffusons : des réseaux sociaux aux brochures.
Depuis octobre, Anna a déjà fêté sa première année au sein de Febelgra. Et lorsqu'elle quitte son univers créatif, c'est pour retrouver ses **deux adorables petits garçon**s à la maison !

Et puis, il y a **Marisa Bortolin**. Sept ans chez Febelgra et un autre pilier de l'équipe. En tant que **Management Assistant & Benefits Administration**, elle veille à ce que tout soit bien organisé.
Elle assure également les **traductions francophones**, pour que nos messages atteignent naturellement nos membres dans les deux régions du pays. Toujours attentive à ce que tout roule comme prévu !

Grâce à ces trois personnalités, la communication de Febelgra reste **claire, actuelle, dynamique et accessible** pour l'ensemble de nos membres.



ACTUA

PISA 2025 : quelles compétences pour les générations de demain et quel avenir pour le secteur graphique ?

Les résultats de l'étude PISA 2025 de l'OCDE* mettent en lumière les défis auxquels les jeunes sont confrontés en matière de lecture, de mathématiques et de sciences. Au-delà du monde de l'enseignement, ces constats nous invitent également à réfléchir à l'avenir des compétences, à la place de la lecture et aux enjeux pour le secteur graphique et les imprimeries.



Des compétences fondamentales sous pression

L'étude PISA 2025, menée auprès de jeunes de 15 ans dans **91 pays et économies**, évalue leurs compétences en sciences, en lecture et en mathématiques, ainsi que dans d'autres domaines liés à leur capacité à évoluer dans un monde en mutation. Les résultats révèlent une tendance préoccupante : les performances moyennes de l'OCDE dans les trois domaines fondamentaux restent à des **niveaux historiquement bas**. Environ **un jeune sur cinq** n'atteint pas le niveau de compétence de base dans ces trois matières. Ces constats soulignent l'importance de renforcer les apprentissages fondamentaux et de mieux préparer les jeunes aux défis de demain. La lecture occupe une place essentielle dans ce processus. Comprendre un texte, analyser une information, développer son **esprit critique** et distinguer les faits des opinions sont autant de compétences indispensables, tant dans la vie quotidienne que dans le monde professionnel.

La lecture : un enjeu éducatif et sociétal

Encourager les jeunes à lire régulièrement et à conserver le goût de la lecture est essentiel pour soutenir leur apprentissage tout au long de la vie. Dans un environnement où les contenus numériques sont omniprésents, il est important de continuer à **valoriser la lecture** sous toutes ses formes, **y compris sur papier**. Les livres, les journaux, les magazines et les autres supports imprimés font partie intégrante de notre culture et de notre quotidien. En encourageant les jeunes à découvrir et à apprécier ces supports, les écoles, les familles et les acteurs de l'éducation contribuent également à préserver **la culture de l'imprimé** et à sensibiliser les générations futures à sa valeur. Le rapport PISA 2025 ne mesure pas directement les effets de la lecture sur papier par rapport à la lecture sur écran. Il montre toutefois que les élèves qui déclarent lire plus souvent des livres sur papier obtiendraient de meilleurs résultats que ceux qui lisent principalement des livres sur des appareils numériques ou qui lisent rarement des livres. Ces résultats soulignent l'importance de préserver des habitudes de lecture régulière et approfondie, dans un contexte où la lecture numérique prend une place croissante.

Le numérique et l'intelligence artificielle : des outils à utiliser avec discernement

Le rapport souligne également les possibilités et les défis liés à l'utilisation des technologies numériques dans l'apprentissage. Les outils digitaux et l'intelligence artificielle peuvent soutenir les élèves, notamment en proposant

ACTUA

des **exercices adaptés ou des retours personnalisés**. Toutefois, leur utilisation doit rester réfléchie. Une exposition excessive aux écrans et les distractions numériques peuvent **nuire à la concentration** et aux apprentissages. L'enjeu consiste donc à utiliser la technologie **comme un soutien**, sans remplacer la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'interaction humaine. Pour le secteur graphique, qui évolue au rythme des nouvelles technologies, cette réalité rappelle l'importance de développer une véritable **culture numérique**, tout en conservant les **compétences humaines** qui restent au cœur des métiers.

« PRÉPARER LES COMPÉTENCES DE DEMAIN, C'EST APPRENDRE À ÉVOLUER AVEC LES TECHNOLOGIES, SANS PERDRE DE VUE L'ESSENTIEL : LA CAPACITÉ DE LIRE, DE COMPRENDRE, DE RÉFLÉCHIR ET DE CONTINUER À APPRENDRE. »

Quels enseignements pour le secteur graphique et les imprimeries ?

Les constats de PISA ne portent pas directement sur les besoins de recrutement ou les compétences des travailleurs des imprimeries. Ils permettent toutefois de dégager plusieurs pistes de réflexion pour notre secteur.

- **Renforcer les compétences fondamentales :** la compréhension de textes, les capacités de calcul et l'analyse de données sont indispensables pour comprendre des consignes techniques, préparer des travaux, maîtriser les coûts et garantir la qualité de production.
- **Encourager la lecture et valoriser l'imprimé :** soutenir le goût de la lecture chez les jeunes, notamment sur papier, contribue à préserver la place du livre et des autres supports imprimés dans la société.
- **Accompagner la transition numérique :** les évolutions technologiques et l'intelligence artificielle rendent nécessaires de nouvelles compétences et une utilisation critique et responsable de ces outils.
- **Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie :** l'évolution des procédés, des matériaux et des attentes des clients exige une adaptation continue des compétences et un accès régulier à la formation.
- **Préserver les compétences humaines** : la créativité, la collaboration, la résolution de problèmes et la transmission des savoir-faire restent essentielles dans les entreprises graphiques et de favoriser la **transmission des connaissances et des savoir-faire** entre générations. Ils invitent également notre secteur à contribuer à **la valorisation de la lecture et de l'imprimé auprès des jeunes**. Car encourager la lecture, c'est aussi préserver une culture, stimuler la curiosité et maintenir un lien avec les supports qui font vivre notre secteur.

Un rôle à jouer pour Febelgra

Ces résultats rappellent l'importance d'investir dans les compétences et de préparer les générations futures à un monde professionnel en constante évolution. Pour Febelgra, ils confortent la nécessité de soutenir la **formation continue**, d'accompagner les entreprises face aux transformations numériques

Vous désirez lire le rapport PISA 2025 (volume I) dans son intégralité
Scannez le code QR ci-dessous.

Cet article reprend les constats généraux du rapport PISA 2025 de l'OCDE.

Les liens avec les métiers et les entreprises du secteur graphique constituent des pistes de réflexion et non des conclusions directes de l'étude.

* *L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) est un forum stratégique et un centre d'expertise unique en matière de données, analyses et bonnes pratiques dans le domaine des politiques publiques.*

SOCIAL

Refinancement des vacances annuelles des ouvriers : augmentation des cotisations patronales

En septembre, nous vous avons informé, via notre newsletter, du projet de refinancement du régime des vacances annuelles des ouvriers..

Le projet d'arrêté royal prévoit une augmentation temporaire des cotisations patronales en deux phases :

- **À partir du 1er octobre 2026** : une augmentation de 0,12 point de pourcentage
- **À partir du 1er janvier 2027** : une augmentation supplémentaire de 0,15 point de pourcentage.

Ces augmentations resteraient d'application jusqu'au 31 décembre 2033 inclus

Dans la rubrique « Salaires et charges », sous « Cotisations ONSS patronales », vous trouverez un aperçu des cotisations patronales adaptées en fonction de la taille de votre entreprise.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Scannez le code QR et consultez notre newsletter **« Refinancement du régime des vacances annuelles des ouvriers »**.

Des questions concernant les RH ou des questions sociales et juridiques ?
Contactez
kelly.ciancimino@febelgra.be



SOCIAL

Jours fériés et jours de congés 2027 :

fixez vos jours de remplacement à temps !

En 2027, trois jours fériés légaux tombent pendant le week-end : la Fête du Travail (1er mai) et Noël (25 décembre) tombent un samedi, tandis que l'Assomption (15 août) tombe un dimanche.

Lorsqu'un jour férié coïncide avec un dimanche ou un jour habituellement non travaillé dans votre entreprise, il doit être remplacé par un autre jour. Dans le cadre d'une semaine de cinq jours, trois jours de remplacement devront donc être fixés en 2027. Veillez à déterminer ces jours **avant le 15 décembre 2026**.

Par ailleurs, notre fiche d'information présente un aperçu **des jours congés supplémentaires accordés aux ouvriers de la CP 130**. Elle explique également dans quelles conditions les jours fériés doivent être rémunérés, y compris en cas d'absence ou après la fin du contrat de travail.



Vous souhaitez vous assurer que vous appliquez correctement toutes les règles ?

Consultez notre fiche d'information « Jours fériés et jours de congé » en scannant le code QR.

Des questions concernant les RH ou des questions sociales et juridiques ?
Contactez
kelly.ciancimino@febelgra.be

SOCIAL

Prime de fin d'année : connaissez-vous toutes les règles ?

Le mois de décembre approche, et avec lui le versement de la prime de fin d'année, tant pour les ouvriers (CP 130) que pour les employés (CP 200).

Mais qui a droit à une prime de fin d'année complète ? Dans quels cas est-elle calculée au prorata ? Et quels jours d'absence sont assimilés à des jours effectivement prestés ?



Nouveautés pour les employés (CP 200) à partir de 2026

Pour les employés, plusieurs dispositions méritent une attention particulière :

- **Chômage temporaire** : un maximum de cinq jours de chômage temporaire pour raisons économiques ou pour cause de force majeure sont assimilés à des jours effectivement prestés.
- **Démission volontaire** : les employés qui démissionnent ou mettent fin à leur contrat de travail d'un commun accord ont droit à une prime de fin d'année calculée au prorata à partir de trois ans d'ancienneté, contre cinq ans auparavant.
- **Travail intérimaire** : les périodes de travail intérimaire antérieures peuvent, sous certaines conditions, être prises en compte dans le calcul de l'ancienneté.

Des questions concernant les RH ou des questions sociales et juridiques ?
Contactez
kelly.ciancimino@febelgra.be

Vous souhaitez connaître les règles applicables dans le détail et savoir comment calculer correctement la prime de fin d'année ? Consultez notre fiche d'information « Prime de fin d'année » en scannant le code QR.

FOCUS SUR UN MEMBRE

Plus de 1 200 visiteurs chez Mercator Press à l'occasion de la Journée Découverte Entreprises

Le dimanche 4 octobre, Mercator Press à Jabbeke a ouvert grand ses portes à l'occasion de la Journée Découverte Entreprises. Plus de 1 200 visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses de l'un des plus grands imprimeurs de supports de communication pour le retail en Europe occidentale et assister à la mise en production de la plus grande presse à imprimer de Belgique.

👀 Accroître la visibilité

« Mercator Press est depuis plusieurs décennies une référence en matière de **qualité d'impression** auprès de ses clients. Pourtant, nous avons constaté que beaucoup de personnes ne savent pas toujours exactement ce que nous faisons », explique Geert Gielen, CEO de Mercator Press. « Par ailleurs, nous avons encore plusieurs **postes vacants** qui sont difficiles à pourvoir. La Journée Découverte Entreprises, largement relayée par les médias, représentait donc une occasion unique de mettre davantage Mercator Press sous les feux des projecteurs ».



« LE PLUS BEAU MOMENT ? VOIR CERTAINS DE NOS COLLABORATEURS GUIDER AVEC FIERTÉ LEUR FAMILLE, LEURS AMIS ET LEURS VOISINS »

🖨️ La plus grande presse à imprimer du pays

La star de la journée était sans conteste la **presse 80 pages**. Dotée d'une laize de 225 cm de large et de deux plieuses (une verticale et une horizontale), elle peut produire jusqu'à **260 000 dépliants par heure**, en production sextuple. Une impressionnante machine à voir fonctionner en conditions réelles !.

🛒 40 à 50 millions de dépliants par semaine

Mercator Press fait partie du groupe international d'imprimerie **Em. de Jong**. Chaque semaine, **40 à 50 millions de dépliants** sortent de ses presses à Jabbeke, destinés à toutes les grandes chaînes de supermarchés, notamment Delhaize, Carrefour, Lidl, Aldi, Albert Heijn et Jumbo



Investir pleinement dans l'avenir

Les visiteurs les plus attentifs ont pu constater que la prochaine étape était déjà en préparation. Les travaux de terrassement nécessaires à l'installation d'une nouvelle presse 16 pages sont en cours. Celle-ci devrait être opérationnelle au cours de la deuxième moitié du mois de février 2027.
« Avec la fermeture de Dessain prévue à la fin de cette année et plusieurs postes difficiles à pourvoir dans notre imprimerie aux Pays-Bas, nous risquions de manquer de capacité en 16 pages au niveau de notre mix de production global », précise Geert.
« Pour garantir à nos clients une capacité de production suffisante à tout moment, cet investissement est nécessaire pour le groupe. En intégrant cette presse chez Mercator Press, nous pouvons le faire **sans coûts indirects supplémentaires**. De plus, nous disposons ici d'une longue expérience dans l'utilisation de presses 16 pages ».

Une journée portée par toute l'équipe

Le plus beau moment de la journée ? « Voir certains de nos collaborateurs guider **avec fierté** leur famille, leurs amis et leurs voisins à travers l'entreprise », souligne Geert. Mercator Press tient à remercier tous les collaborateurs motivés qui, par leur enthousiasme et leur engagement, ont contribué au succès de cet événement.

Mercator Press en chiffres

- **Plus de 1 200 visiteurs** lors de la Journée Découverte Entreprises
- **260.000 dépliants par heure** sur la plus grande presse à imprimer de Belgique
- Une laize de **225 cm**
- **40 à 50 millions** de dépliants par semaine
- **Février 2027 :** mise en service de la nouvelle presse 16 pages





Merci à toute l'équipe !
Un grand merci à Geert Gielen et à toute l'équipe de Mercator Press pour ce beau retour sur cette Journée Découverte Entreprises. Une belle occasion de mettre en lumière leur savoir-faire, leurs équipes et, plus largement, la richesse de notre secteur ! Une belle initiative qui montre tout l'intérêt d'ouvrir les portes de nos entreprises et de faire découvrir notre secteur au grand public !

LÉGAL

Mon contrat informatique augmente que puis-je faire ?

La course à l'IA fait exploser la demande de puces, et cela se ressent dans votre portefeuille. Selon les médias, les prix augmentent dans tous les domaines : du matériel aux logiciels, en passant par les services cloud. Vous avez récemment reçu une forte hausse de prix ? Vérifiez bien votre contrat.

Est-ce autorisé ?

Une hausse de prix doit toujours avoir un fondement dans le contrat que vous avez conclu, généralement sous la forme d'une clause d'indexation. Ce que l'on ignore parfois, c'est que la loi impose des limites strictes en la matière. Selon les spécialistes du droit informatique, un prix commercial **ne peut pas être lié à l'indice des prix à la consommation**. En outre, une révision de prix **ne peut porter que sur 80 % du prix** et doit être liée à des éléments de coûts réels, tels que les coûts salariaux dans le secteur concerné.

La clause ne respecte pas ces conditions ? **Elle est dès lors entièrement écartée**. Elle n'est donc pas simplement ramenée à ce qui est légalement autorisé. L'adaptation du prix n'est dans ce cas rien de plus qu'une proposition, et c'est à vous de décider si vous l'acceptez ou non.

Une condition générale permettant au fournisseur d'augmenter le prix sans autre justification peut également être illégale. Elle doit toujours être liée à une raison valable.

Votre fournisseur informatique doit continuer à assurer le service

Votre fournisseur a accepté un budget et refuse ensuite de poursuivre sa mission tant que vous n'avez pas accepté son nouveau prix ? Cela s'apparente à du **« chantage »** et constitue, juridiquement, **un manquement contractuel**. Il ne peut donc pas faire pression sur vous de cette manière.

Pour les contrats conclus à partir de 2023, il existe toutefois une possibilité prévue par la loi : si l'exécution du contrat devient excessivement lourde, une partie peut demander une renégociation. Une simple augmentation des coûts ne suffit pas, et l'analyse porte sur le contrat dans son ensemble, et non sur un seul de ses éléments. Même dans ce cas, le fournisseur ne peut pas interrompre ses services. Il a en outre un devoir d'information et de conseil : s'il constate que le budget risque d'être largement dépassé, il doit vous en avertir à heure et à temps. S'il « oublie » de le faire, il risque de ne pas pouvoir réclamer son supplément de prix, voire de devoir verser des dommages et intérêts.

Quand pouvez-vous mettre fin au contrat ?

- **Contrat à durée indéterminée** : vous pouvez résilier le contrat en respectant un délai de préavis.
- **Manquement grave** : si le fournisseur facture soudainement des montants plus élevés ou refuse d'exécuter ses obligations, vous pouvez mettre fin au contrat et éventuellement réclamer vous-même des dommages et intérêts. Attention : si le juge rejette votre demande, c'est vous qui devrez payer les dommages et intérêts. Communiquez donc toujours votre décision par écrit et motivez-la soigneusement.
- **Clause de sortie** : c'est la solution la plus simple. Votre contrat peut par exemple prévoir que vous pouvez le résilier si le prix augmente au-delà d'un certain seuil.

Le développement de logiciel ou le déploiement d'un système informatique constituent un cas particulier. Vous pouvez interrompre ces opérations, même si le projet est déjà en cours. Sachez toutefois que cette interruption n'est pas gratuite : vous devez rembourser les frais engagés, les heures prestées, voire le manque à gagner du fournisseur.

Notre conseil

Commencez par dialoguer avec votre fournisseur. Et avant d'entreprendre toute démarche, il est préférable de demander conseil à un expert. Vous allez bientôt conclure un nouveau contrat informatique ? Dans ce cas, exigez immédiatement l'insertion d'une clause de sortie. Car en matière de contrats ICT, mieux vaut prévenir que devoir négocier dans l'urgence.

Des questions ? Contactez info@febelgra.be

FISCAL

Recharge à domicile d'une voiture de société électrique quel montant pouvez-vous rembourser ?

Rouler coûte de l'argent. Recharger aussi ! Lorsque vos collaborateurs rechargent leur voiture de société électrique à domicile, votre entreprise peut leur rembourser le coût de l'électricité consommée. Attention toutefois : si le montant remboursé est trop élevé ou si la consommation ne peut pas être justifiée, le fisc considère ce remboursement comme une rémunération. Deux conditions sont essentielles pour éviter ce risque.

Pourquoi faut-il être vigilant ?

L'utilisation privée d'une voiture de société est déjà imposée au moyen d'un **avantage de toute nature** (ATN) **évalué forfaitairement**. Si le remboursement des frais de recharge est trop élevé ou insuffisamment justifié, il peut être imposé en plus comme **un avantage de toute nature supplémentaire**.



Condition 1 : respecter le tarif maximal de remboursement

En pratique, il est quasiment impossible de déterminer le coût réel de l'électricité utilisée pour recharger une voiture à domicile. Les panneaux solaires produisent des quantités d'électricité variables – la nuit ou par temps brumeux, leur production est par exemple très faible –, les contrats d'énergie diffèrent d'un ménage à l'autre et, pour certains contrats, le prix peut même varier toutes les quinze minutes.

C'est pourquoi la CREG, le régulateur fédéral de l'énergie en Belgique, fixe chaque trimestre un tarif maximal : **le tarif CREG**. Si vous ne dépassez pas ce tarif, vous êtes fiscalement en sécurité.

Et parce qu'en Belgique, tout n'est pas aussi simple, le tarif varie selon la Région. Ce n'est pas le siège de l'entreprise qui compte, mais bien **l'endroit où la voiture est rechargée**. Une entreprise bruxelloise dont un collaborateur habite à Wavre appliquera donc le tarif wallon.

Condition 2 : une consommation mesurable et vérifiable

Vous devez pouvoir justifier la quantité d'électricité consommée à domicile pour recharger la voiture. Cela nécessite un système de communication spécifique : une borne de recharge qui enregistre et transmet la consommation, ou un compteur intermédiaire, à condition que la consommation soit clairement identifiable et vérifiable. L'appareil de mesure doit être **conforme à la classe de précision B**, telle que définie dans l'arrêté royal du 15 avril 2016. Lors de l'achat d'une borne de recharge ou d'un compteur intermédiaire, vérifiez donc bien qu'il répond aux exigences de la classe B.

En résumé

Vous pouvez rembourser les frais de recharge à domicile sans taxation supplémentaire, à condition de ne pas dépasser le tarif CREG applicable à la Région où la recharge a lieu et de mesurer correctement la consommation.

Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, le remboursement sera imposé en tant qu'avantage de toute nature supplémentaire.

Des questions ? Contactez info@febelgra.be.

Tarifs CREG – 4e trimestre 2026 (octobre à décembre)

Région	Maximum par kWh
Région Bruxelles-Capitale	€ 0,3688
Région wallonne	€ 0,3779
Région flamande	€ 0,3225

Si vous souhaitez rembourser le même montant à tout le monde, c'est possible, mais vous devrez alors appliquer à tous le tarif le plus bas, à savoir actuellement celui de la Flandre.

Pour info : un kilowattheure (kWh) correspond à l'énergie consommée par un appareil de 1 000 watts, comme un sèche-cheveux, fonctionnant pendant une heure.

SALAIRES ET INDICES

update **chiffres**

	Indice santé	Indice lissé
avr 26	102,77	99,85
mai 26	102,69	100,19
juin 26	102,59	100,37
juil 26	103,24	100,77
aoû 26	103,49	100,94
sep 26	103,76	101,20

Prévision de l'index

Ouvriers PC 130
Janvier 2027 : 2,54%

Employés PC 200
Janvier 2027 : 4,46%

Vous pouvez consulter les chiffres les plus récents sur notre site web :

Pourcentages onss

à partir du 01.10.2026	OUVRIERS			EMPLOYÉS		
	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3
	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl
Montants de base	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88
Montants divers	11,37	13,06	13,11	5,68	7,37	7,42
Fonds de sécurité d'existence	1,31	1,51	1,51	0,23	0,23	0,23
Total montants employeur	**32,56**	**34,45**	**34,50**	**25,79**	**27,48**	**27,53**

Le paiement unique pour les vacances annuelles n'est pas repris dans ce tableau.

Charges sociales ouvriers (CP130)

à partir du 01.07.2026	1 ÉQUIPE		2 ÉQUIPES		3 ÉQUIPES	
	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,2103	21,03%	1,3032	30,32%	1,5130	51,30%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0288	2,88%	0,0298	2,98%	0,0298	2,98%
Charges sociales	1,5295	52,95%	1,5295	52,95%	1,5295	52,95%
Total charges sociales salariales	**1,8800**	**88,00%**	**2,0231**	**102,31%**	**2,3439**	**134,39%**

Calcul basé sur une entreprise de > 20 travailleurs et de classe salariale XIV. Il est tenu compte du non-versement du prélèvement anticipé de 22,80% pour travail en équipes.

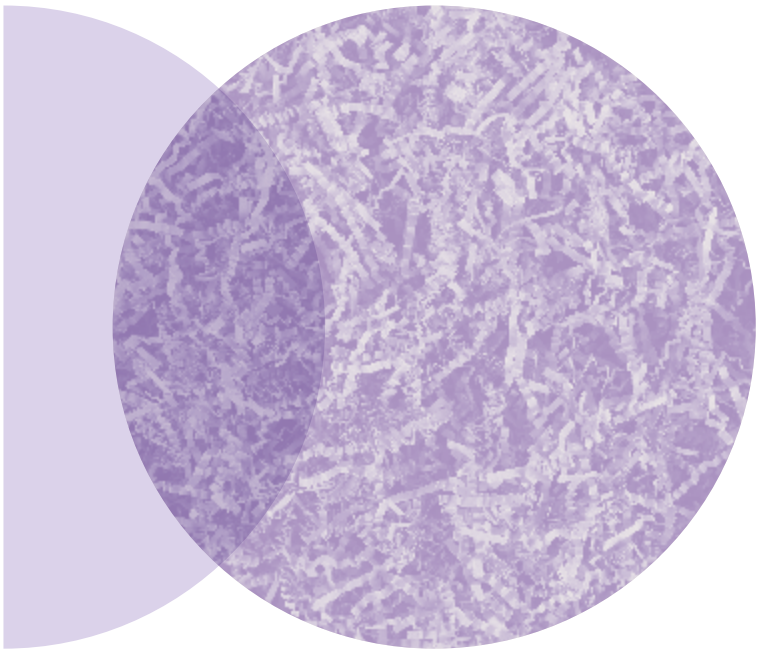
Charges sociales employés (PC200)

à partir du 01.01.2026	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,2703	27,03%
Frais inhérents au temps de travail 2 ans charges sociales	0,0906	9,06%
Charges sociales	1,3123	31,23%
Total charges sociales salariales	**1,7572**	**75,72%**

Il n'est pas tenu compte de la diminution structurelle des charges, des éco-chèques d'un montant de 250 EUR (employé à temps-plein) et la prime de 250 EUR (introduction en 2016).

Indice salarial*

Année	Date	Index
2026	01.07.2026	223,36
	01.01.2026	218,92
2025	01.07.2025	216,88
	01.01.2025	213,74
2024	01.04.2024	208,47
	01.01.2024	204,43
2023	01.02.2023	202,89
2022	01.12.2022	198,96
	01.10.2022	195,10
	01.08.2022	191,33



*Evolution du coût salarial horaire sur la base du coût salarial horaire en janvier 1993 (€ 18,8878 et indice salarial 100). Le calcul se base sur la catégorie salariale 14.

Indices papier

Date	Offset sans bois	Maco sans bois	Maco avec bois	Maco hh LWC offset 60g	Maco hh SC offset 56g (A)
30.09.2026	315,79	316,44	368,26	363,37	373,15
31.08.2026	318,38	318,19	368,26	363,37	373,15
31.07.2026	321,83	324,31	368,26	363,37	373,15
30.06.2026	325,28	329,55	366,90	363,37	370,43
31.05.2026	325,28	329,55	366,90	363,37	370,43
30.04.2026	322,69	323,43	366,90	363,37	370,43
31.03.2026	312,34	312,07	356,27	348,93	363,62
28.02.2026	312,34	312,07	356,27	348,93	363,62
31.01.2026	312,34	312,07	356,27	348,93	363,62
31.12.2025	316,65	313,82	359,68	348,93	370,43
30.11.2025	318,38	316,44	359,68	348,93	370,43
31.10.2025	320,11	320,81	359,68	348,93	370,43
30.09.2025	325,29	326,93	360,91	350,04	371,79
31.08.2025	333,92	334,80	360,91	350,04	371,79
31.07.2025	335,65	337,42	360,91	350,04	371,79
30.06.2025	342,55	343,54	364,62	353,37	375,88

L'indice papier exprime l'évolution des prix du papier, une des principales matières premières de l'industrie graphique. Des indices sont calculés pour le papier Offset sans bois, Maco sans bois et Maco avec bois. La période de référence est les prix au 01.01.1973. Les indices des prix du papier ont été portés à 100 à cette date.

Vous trouverez les chiffres les plus récents sur notre site www.febelgra.be sous Services / Commercial / Etiquette SMI. Les auteurs, la rédaction et l'éditeur veillent à la véracité des informations publiées, pour lesquelles leur responsabilité ne peut être engagée.

ACTIVITÉS

Événements d'automne

Les **GreenPrint Sessions** proposent aux entrepreneurs du secteur graphique une série de webinaires courts et pratiques pour préparer progressivement leur entreprise aux nouvelles législations et à la demande croissante en matière de durabilité.



#3 Kube ESG **24 novembre**

Votre premier rapport ESG ?
Plus simple et plus rapide que vous ne le pensez !
Même sans obligation de reporting, les PME sont de plus en plus amenées à disposer de données ESG fiables. Lors de cette session, Kube ESG vous montrera comment utiliser son outil d'IA pour établir rapidement un rapport conforme à la norme européenne VSME, avec jusqu'à 80 % des données complétées automatiquement à partir de documents que vous possédez déjà.

#4 ClimateCalc **8 décembre**

Vous souhaitez connaître l'empreinte carbone de votre entreprise ou d'un imprimé en particulier ? Mais comment la calculer concrètement ? Lors de cette dernière GreenPrint Session, découvrez comment fonctionne ClimateCalc, **l'outil de référence pour le calcul des émissions de CO_2 dans le secteur graphique.**

LES IMPRESSIONNEURS

BOEKTOPIA

Boektopia 📍 **Antwerp Expo - 10.11 - 15.11**
Cette année, Les Impressionneurs seront également présents pour la première fois à la toute **première édition organisée à Antwerp Expo**, du 10 au 15 novembre. Aux côtés de Standaard Uitgeverij, Enfocus, Universitas, Igepa et Canon, nous vous ferons découvrir en direct toute la puissance de l'impression.

Sur le stand de Standaard Uitgeverij, vous pourrez notamment jouer le rôle principal dans votre propre bande dessinée de **Bob et Bobette**, **Jommeke** ou **Lucky Luke**, puis faire immédiatement imprimer votre album. Rendez-vous sur place !

Jeudi 19 novembre

FEBELGRA PRINT BAR OOST-VLAANDEREN

Studio Morris, Alost

Le dernier PrintBar de l'année se tiendra au Studio Morris à Alost. Vous pourrez y déguster de l'huile d'olive lors d'un atelier, vous retrouver autour d'une raclette et échanger avec des collègues et des partenaires du secteur. Inscrivez-vous sans plus attendre !

FOCUS SUR LE PAPIER

Genesis Colours

Genesis Colours est un papier et un carton 100 % recyclés de haute qualité qui allient à la perfection charme et durabilité. Sa teinte naturelle blanc cassé et sa texture brute pleine de caractère confèrent à chaque application un aspect authentique et raffiné.

Cette nuance intemporelle constitue la base idéale pour des créations qui respirent la chaleur, l'élégance et la simplicité. Grâce à sa couleur subtile et à sa surface tactile, les imprimés sont particulièrement mis en valeur, qu'il s'agisse de créations classiques ou contemporaines.

Disponible en 120, 160 (*) , 270 et 350 g/m², Genesis Colours Off White offre une solution adaptée à des applications variées, allant des cartes et brochures aux emballages, boîtes et projets créatifs.

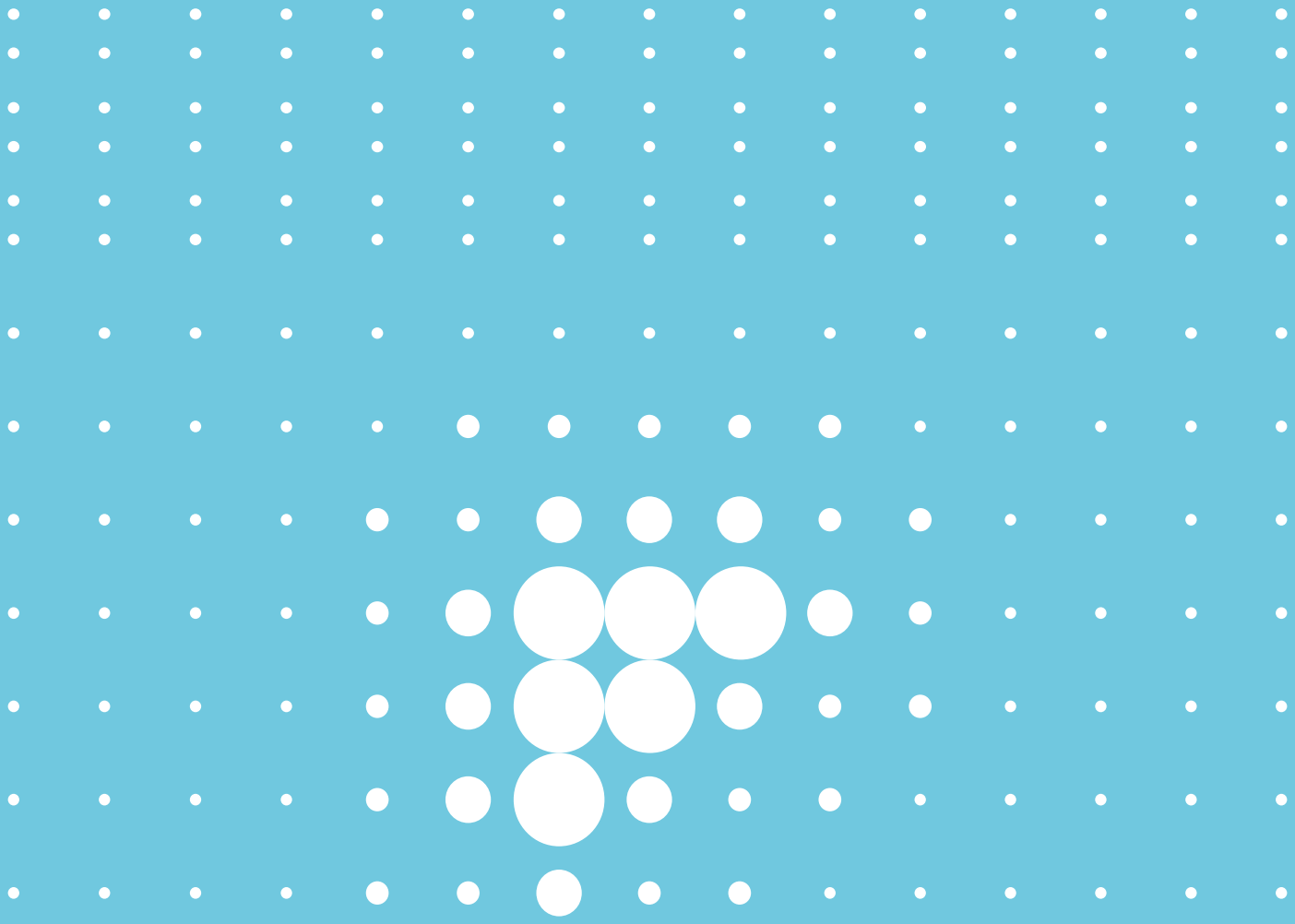
Ce papier offre d'excellents résultats d'impression, tant en offset qu'en numérique, et se prête en outre parfaitement aux finitions haut de gamme telles que la dorure à chaud, le gaufrage et la typographie. Chaque création acquiert ainsi un caractère distinctif et de grande qualité.

Genesis Colours est disponible en 12 teintes et en off white.

(*) Le 160 g/m² est disponible uniquement en Off White.



First Impression est imprimé sur du **Genesis Colours Off White 120 g/m²** (intérieur) et du **Genesis Colours Off White 270 g/m²** (couverture).



Partners in Creativity

EASYPAY GROUP
INNOVATION IN HR

HEIDELBERG

antalis

Canon

DATALINE

IGEPA

Lab9 PRO

Monizze

OUD PAPIER JOZEF MICHEL

PAPYRUS

SARPI VEOLIA

SELECT people

VINK

WINTER & COMPANY

VBO FEB

FESPA
profit for purpose